



Pavillons à Aurillac - 15



Maison médicale au Vernet-la-Varenne - 63



Logements collectifs à Cebazat - 63

Photos : CETE/LRPT Clermont-Fd



Maisons individuelles à Brioude - 43

CONNAÎTRE

BATIMENT BBC : LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Impulsé dans le cadre du Plan Climat 2004-2012, le programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment « PREBAT » porté par le ministère du développement durable et plusieurs établissements publics (ADEME, ANAH, ANR, ANRU, OSEO) vise en particulier à démontrer la faisabilité technico-économique de l'objectif « bâtiment basse consommation ». Il s'appuie notamment sur des appels à projets régionaux, qui permettent de disséminer des références sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce cadre, l'ADEME et le Conseil régional d'Auvergne ont lancé fin 2008 un premier appel à projets régional « **Bâtiments démonstrateurs à basse consommation énergétique** ». Il concernait uniquement les constructions neuves et visait prioritairement les logements collectifs sociaux ou privés, ou les bâtiments tertiaires à vocation sanitaire et sociale. **7 projets ont été retenus, représentant 80 logements et près de 13 000 m² de bâtiments.**

L'ADEME Auvergne a confié la mission de suivi, d'analyse et d'évaluation des performances énergétiques des bâtiments lauréats au laboratoire régional du Centre d'Etudes Techniques de L'Equipement. Les premiers bilans quantitatifs de suivis annuels des consommations énergétiques concernant les usages de chauffage, eau chaude sanitaire... conformément à la réglementation devraient être disponibles courant 2012.

Appel à projets « Bâtiments démonstrateurs à basse consommation énergétique » en Région Auvergne

Le succès de ce premier appel à projet a conduit l'ADEME et le Conseil régional à concevoir un deuxième puis un troisième appel à projet s'adressant également à la rénovation ; les projets de rénovation énergétique dans le logement social pourront bénéficier d'aides complémentaires du FEDER.

D'ores et déjà, les professionnels peuvent constater que la future réglementation BBC permettra de répondre aux diversités de typologies et de fonctions des bâtiments par des réponses architecturales variées et différentes solutions techniques.

Un bâtiment BBC c'est au niveau technique :

- une enveloppe très performante : isolation thermique renforcée des toitures, des parois et une bonne étanchéité à l'air,
- une ventilation améliorée (Hygro B), de plus en plus souvent double flux,
- un mode de chauffage performant et adapté aux besoins : pompe à chaleur, chaudière gaz à condensation, poêle ou chaudière bois...,
- une forte utilisation des énergies renouvelables.

C'est la combinaison de technologies éprouvées qui permet d'obtenir une performance énergétique élevée des bâtiments sans oublier au niveau de la conduite d'opération :

- une collaboration le plus en amont possible entre le maître d'ouvrage, l'architecte et les bureaux d'études,
- des études de conception approfondies (conception bioclimatique, implantation et orientation optimisées, apports solaires, confort d'été,...)
- une mise en œuvre de qualité, en particulier une bonne étanchéité à l'air.

Développement durable

La diminution des consommations énergétiques d'un bâtiment permet de réduire :

- les émissions de gaz responsables de l'effet de serre,
- les charges des ménages liés au chauffage, l'eau chaude sanitaire ou l'électricité.

En investissant dans des techniques énergétiques performantes (isolation, ventilation, énergies renouvelables...), les bâtiments BBC remplacent une énergie importée par du savoir faire local générateur d'activité économique, et contribuent à l'indépendance énergétique nationale.

Lauréats 2008 :

- 16 logements collectifs à Beaumont - 63 (Auvergne Habitat)
- 18 logements collectifs à Cébazat - 63 (Ophis)
- 17 logements collectifs à Beaumont - 63 (Ophis)
- 10 pavillons à Aurillac - 15 (Interrégionale Polygone SA d'HLM)
- 20 maisons individuelles à Brioude - 43 (Le Foyer Vellave)

- un EHPAD de 77 lits à Aulnat - 63 (SISPA Vivre Ensemble)
- une maison médicale au Vernet-la-Varenne - 63 (CC Pays de Sauxillanges)

Subventions :

- à l'investissement, 550 000 € : ADEME, Conseil régional d'Auvergne
- métrologie (investissement, ingénierie, suivi 2 ans) environ 500 000 € : Etat, ADEME

Lauréats 2009 « Rénovation » :

- 16 logements collectifs à Gerzat - 63 (Ophis)
- 24 logements collectifs à Chamalières - 63 (Ophis)
- 24 logements locatifs sociaux à Aurillac - 15 (Interrégionale Polygone)
- 345 logements collectifs sociaux à Montluçon - 03 (Montluçon Habitat)
- 39 logements locatifs au Puy-en-Velay - 43 (Foyer Vellave)
- 6 logements sociaux à Clermont-Fd - 63 (SCI PONTANIER)

- 4 pavillons individuels à Romagnat - 63 (Auvergne Habitat)
- 3 appartements au Rouget - 15 (SCI T5)
- 5 pavillons locatifs à Cassaniouze - 15 (OPH Cantal)
- 53 logements locatifs sociaux à Clermont-Ferrand - 63 (Logidôme)
- 9 logements collectifs à Monistrol sur Loire - 43 (Foyer Vellave)
- 14 logements à St-Genès-Champanelle 63 (Ophis)
- 14 logements locatifs sociaux à Romagnat - 63 (Logidôme)
- 240 logements étudiants à Clermont-Ferrand - 63 (Scic Habitat Auvergne et Bourbonnais)
- 31 logements sociaux à Beaumont - 63 (Logidôme)
- 37 logements locatifs sociaux à Cébazat - 63 (Ophis)

Lauréats 2009 « Neuf » :

- 16 logements collectifs à Cébazat - 63 (Ophis)
- 18 logements passifs à Cébazat - 63 (Ophis)
- 20 logements collectifs à Clermont-Ferrand - 63 (SACIC d'HLM DOMIA)
- 3 logements sociaux locatifs à Bertignat - 63 (Commune de Bertignat)

Subventions :

- à l'investissement environ 1 400 k€ ADEME, Conseil régional et environ 1 600 k€ Europe (Rénovation)